

***Henri Desroche : espérer, coopérer, (s')éduquer*, Jean-François Draperi, Presses de l'économie sociale, Montreuil, 2014, 216 pages**

Maurice Parodi

Number 337, July 2015

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1032528ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1032528ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association Recma

ISSN

1626-1682 (print)

2261-2599 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Parodi, M. (2015). Review of [*Henri Desroche : espérer, coopérer, (s')éduquer*, Jean-François Draperi, Presses de l'économie sociale, Montreuil, 2014, 216 pages]. *Revue internationale de l'économie sociale*, (337), 116–118.
<https://doi.org/10.7202/1032528ar>

Henri Desroche : espérer, coopérer, (s')éduquer

Jean-François Draperi, Presses de l'économie sociale, Montreuil, 2014, 216 pages.

La présente note vise à relever les traits qui distinguent le mieux cet ouvrage des nombreux textes déjà dédiés aux créativité ou aux anticipations d'Henri Desroche⁽²⁾. La préface du livre, sous la plume de Davide Lago, n'avait pas manqué de souligner l'une des spécificités de l'ouvrage : celle d'échapper à la « sectorisation » de la plupart des écrits consacrés à l'œuvre complexe de Desroche. En effet, pour D. Lago, « la sectorisation correspond à l'habitude d'analyser l'œuvre de Desroche selon des filières précises : études marxologiques, sociologie des religions, coopération et développement, éducation permanente, contes et poèmes. Or, si cette sectorisation s'impose face à la complexité des thèmes étudiés par l'auteur, on ne saurait trop insister sans gêner une compréhension féconde de la vision de l'homme et de la société qui corrobore ces thèmes d'une manière transversale ».

De fait, le principal mérite de l'ouvrage de Draperi est bien de prendre la somme de l'œuvre de Desroche à bras le corps et d'en tenter une analyse transversale. Il est, sans doute, l'un de ses rares anciens compagnons de route à pouvoir oser cette « traversée ». Il s'en explique clairement dans son introduction (p. 12) : « Pour comprendre de façon la plus fidèle possible le travail d'Henri Desroche, je suis parti d'une réflexion qu'il fit sur son propre parcours en 1978. "L'anthropologie de l'éducation ou 'éducative' est le 'fleuve' dont mes recherches antérieures ne m'apparaissent plus désormais que comme deux affluents"⁽³⁾.

Ces deux affluents sont : [...]

- les recherches culturelles sur l'imagination constitutive, qui s'inscrivent dans le cadre d'une sociologie religieuse et qui contribuent à la conception d'une sociologie de l'espérance (et de l'utopie) ;
- les recherches socio-économiques sur les pratiques instituées par les associations, les coopératives, les mutuelles, dont le champ est celui de la sociologie de la coopération et du développement ;
- enfin, l'anthropologie de l'éducation ou éducative, dont il faut préciser qu'elle est une anthropologie appliquée au sens de Roger Bastide, ce qui justifie qu'elle soit "éducative" plutôt que "de l'éducation".

Les recherches d'Henri Desroche ne sont en effet pas seulement des recherches spéculatives. Elles articulent écrits théoriques et pratiques sociales. [...] La pratique tire les leçons de la recherche et, ce faisant, s'élève au rang de socio-praxie. La théorie s'applique à étudier les pratiques qui, d'expériences singulières, deviennent des connaissances transmissibles. Elle est une praxéologie. »

Draperi nous offre ainsi, d'entrée de lecture (p. 15), une « matrice compréhensive de l'œuvre » de Desroche, c'est-à-dire une grille de lecture à double entrée (résumée dans le tableau 1, en page suivante), dont va découler le plan de l'ouvrage.

Du chapitre 1 présentant la biographie de Desroche et sa formation dominicaine initiale découle le chapitre 2 consacré à la sociologie religieuse, « qui est au fondement de sa conception et du développement » (comme à celle de Lebreton, fondateur d'Economie et humanisme), mais aussi de sa démarche éducative.

Le chapitre 3 est centré sur le groupe ou la communauté de travail intellectuel du Collège coopératif de Paris, créé en 1958 pour développer la recherche et l'enseignement coopératifs sous la double égide de l'Ecole pratiques des hautes études (EPHE, dont Desroche venait d'être nommé directeur de recherche) et de la Fédération nationale des coopératives de consommation : « Ce Collège coopératif représente pour

(2) Pour un aperçu plus développé du propos de Draperi sur l'œuvre de Desroche, voir Draperi J.-F., 2014, « Henri Desroche aurait cent ans », *Recma*, n° 334.

(3) H. Desroche. *Apprentissages II : éducation permanente et créativité solidaires*, éd. Ouvrières, 1978, 304 pages (nommé dans cet ouvrage *Apprentissage 2*), p. 7.

Tableau 1

		Le monde	Le groupe	La personne
Théorie	Champ des écrits	Sociologie des religions, de l'utopie et de l'espérance	Sociologie de la coopération et du développement	Sciences de l'éducation Pédagogie ou stratégies éducatives
Pratique	Champ des œuvres pratiques	Organisations internationales Réseaux Université coopérative internationale (UCI)	Entreprises éducatives Communautés Collèges coopératifs Réseau des hautes études des pratiques sociales (RHEPS)	Education des adultes Recherche-action Autobiographie raisonnée

Desroche la nouvelle “communauté” après son départ de l’ordre dominicain, passant ainsi d’une communauté donnée et religieuse à une communauté fondée sur la coopération. » Il est la souche-mère qui va générer, en France tout d’abord, à la fin des années 70 et tout au long des années 80 et 90, les premiers cercles des Collèges coopératifs⁽⁴⁾ et du réseau des hautes études des pratiques sociales (RHEPS) regroupant la douzaine d’universités qui ont adopté et mis en œuvre le modèle du diplôme des hautes études des pratiques sociales (DHEPS) ; puis les nombreuses « cayennes » en Europe, en Afrique, en Amérique latine, au Québec, dans la foulée des universités saisonnières de l’Université coopérative internationale (chapitre 5). Le chapitre 4 présente l’œuvre écrite dans le champ de la sociologie de la coopération. Selon Draperi : « *De même que la sociologie religieuse s’imposait pour questionner la pratique religieuse, la sociologie coopérative*

s’impose pour questionner la pratique sociale. [...] Le lien entre les deux sociologies est la continuité que Desroche découvre entre les mouvements messianiques fondateurs de nouvelles religions et les utopies sociales initiatrices de coopératives. » Rappelons ici la belle image que Desroche nous proposait au sujet de la force motrice de l’utopie : « *L’utopie, c’est le mirage qui fait démarrer les caravanes.* » Ce chapitre explore l’un des ouvrages majeurs de Desroche : *Le projet coopératif* (1976) ; y sont référencées 182 sources, dont celles qui ont trait aux communautés de travail (en collaboration avec Meister) et plus largement celles qui sont issues des millénarismes religieux et sociaux (avec ses grands inspireurs tels Owen, Cabet, Fourier, etc.), ou encore aux utopies coopératives d’Ernest Poisson ou de Charles Gide. Mais il y a loin du rêve de « République coopérative » de Charles Gide, avec ses grands principes fondateurs (dont celui, essentiel, de la gestion démocratique) à la réalité concrète du développement des grands secteurs coopératifs dans le monde (tels que regroupés dans l’Alliance coopérative internationale [ACI], les coopératives de consommation, de production industrielle, les coopératives agricoles et les coopératives de crédit). Si ce chapitre 4

(4) Au nombre de quatre, les collèges coopératifs sont des associations de formation, d’études et de recherche-action. Créé à Paris en 1959 par Henri Desroche, le Collège coopératif de Paris a suscité les créations successives du collège Rhône-Alpes (à Lyon, en 1976), de celui de Provence (à Aix-en-Provence, en 1979) et de celui de Bretagne (à Rennes, en 1982).

nous ramène bien d'abord à la théorie, son auteur ne perd pas de vue que « *la sociologie coopérative s'impose pour questionner la pratique sociale* ». Un paragraphe entier est donc consacré au fameux « *quadrilatère coopératif et ses clivages* » de Desroche.

Le chapitre 5 revient à la pratique : il porte sur l'Université coopérative internationale créée par Desroche en 1977-1978, définie par son concepteur comme une « *utopie pratiquée* ». Il s'agit de la seconde grande pratique d'Henri Desroche, qui, à la différence de l'expérience collégiale (celle des collèges coopératifs centrée sur le groupe ou la communauté), est axée sur la personne humaine, à travers laquelle il réincarne sa conception du monde.

L'UCI, une université « *hors les murs, saisonnière et itinérante* », s'est déroulée sur quatre continents (Afrique, Amérique latine, Amérique du Nord et Europe, soit une quarantaine de pays), avec l'appui du réseau des collèges coopératifs, pendant une dizaine d'années. Si elle s'éteint après le retrait de Desroche en 1987 (à la suite d'un accident de santé), elle laisse de nombreuses et profondes traces indélébiles, rapportées fidèlement dans le présent ouvrage, ainsi que dans diverses publications⁽⁵⁾. Mais Draperi était certainement le mieux placé pour retracer la longue itinérance internationale de Desroche, lui qui fut l'un de ses plus constants compagnons de route. Nous le suivons donc, pas à pas, tout au long de la quarantaine de pages consacrées à cette expérience unique de l'UCI au cours de laquelle le maître teste sa conduite d'éducation d'adultes-acteurs du développement.

Le chapitre 6 résume sa conception de l'éducation des adultes. Contrairement aux chapitres précédents, qui distinguent nettement théories (chapitres 2 et 4) et pratiques (chapitres 3 et 5), celui-ci associe la pratique et la théorie éducative précisément parce que l'éducation n'est pas, à la différence de la sociologie, une discipline théorique, mais à la fois une pratique et une théorie éducative décrivant l'art et le métier d'éducateur. C'est ici que sont présentées l'autobiographie raisonnée, la recherche-action, les approches pédagogiques ou l'articulation des logiques pédagogiques selon quatre modèles : la didactique ou pédagogie de l'objet ; la maïeutique ou pédagogie des sujets ; la dialectique qui, pour Desroche, est une « *technique de l'esprit* » ; la logistique ou pédagogie du projet (ou de réinvestissement dans l'action)⁽⁶⁾.

Lago, dans sa préface, relevait aussi un autre mérite de l'ouvrage : « *Il est vraiment important qu'un chapitre soit centré sur la modalité de communication de Desroche, tant celle-ci a marqué sa production écrite.* » Draperi écrit lui-même : « *Dans un septième chapitre nous abordons l'écriture d'Henri Desroche. C'est la dimension pratique de l'activité théorique de Desroche : la théorie passe toujours par une expression à travers des mots. L'écriture est le média transversal de l'œuvre, intégré dans celle-ci. De même que l'orateur travaille sa conférence, Desroche, "faiseur de livres", travaille son discours écrit qui s'apparente à une véritable rhétorique.* »

Le titre même de l'ouvrage de Draperi synthétise parfaitement « l'œuvre du maître » par les trois verbes : espérer, coopérer, (s')éduquer.

MAURICE PARODI

(5) Citons au moins : *Anamnèse*, Henri Desroche, n° 4, Claude Ravelet et Philippe Trouvé (dir.), L'Harmattan, 2008, et *Education permanente*, n° 201, dossier « Education permanente et utopie éducative, actualité d'Henri Desroche 1914-2014 », décembre 2014.

(6) Au lecteur qui souhaite découvrir plus avant l'œuvre de Desroche et particulièrement sa dimension éducative, nous ne saurions trop recommander le livre de Davide Lago, issu de sa thèse : *Henri Desroche, théoricien de l'éducation permanente*, éd. Dom Bosco, 2011.